

Séance du conseil d'établissement de l'école du Pélican
Le lundi 7 avril 2025 à 19h
École du Pélican, édifice Laflamme, gymnase
975 rue Samuel-de-Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J2X 3X4

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2024
4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2024
5. Questions du public
6. Adoption
 - 6.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement (Art. 79, 96.8, 110.1 et 110.5)
7. Approbation
 - 7.1 Grille-matières 2025-2026 (Art.86 et 89) (Fiche #15)
 - 7.2 Grille-horaires 2025-2026 (Art. 86 et 89) (Fiche #14A)
8. Information
 - 8.1 Suivi du fond à destination spéciale et demandes
 - 8.2 Terrain de soccer – Où en sommes-nous?
 - 8.3 Période d'inscription pour 2025-2026
 - 8.4 Budget ajusté 2024-2025
 - 8.5 Mesures protégées – Attestation de la réception des sommes
 - 8.6 Suivi – Projet éducatif, plan d'action
 - 8.7 Théâtre : 13 mai 2025
9. Correspondances et informations
 - 9.1 Mot du représentant au comité de parents
 - 9.2 Mot des enseignants
10. Levée de l'assemblée

Solange Lemoy
Directrice
École du Pélican

Maxime Phaneuf
Président
École du Pélican